



## Sédiments : recycler plutôt que stocker

**1 DRAGAGE** : Entretien nécessaire des voies navigables, pour faciliter la circulation des bateaux. VNF extrait de la voie d'eau les sédiments, qui s'y déposent suite aux apports des rivières affluentes, du ruissellement urbain et agricole, et de l'érosion des berges.

**2 ASSÈCHEMENT** : Les sédiments extraits sont asséchés dans un site de transit. L'eau, filtrée, retourne au cours d'eau. La matière sèche est dorénavant destinée à intégrer le cycle de l'économie circulaire. Elle ne restera pas en site de stockage, mais sera exportée vers des filières de valorisation.

**3 VALORISATION** : La matière extraite est utilisée en remblais ou est classée en sable, argile, pour être intégrée dans la construction de digues, des matériaux de construction des bâtiments (ciment, béton, brique, tuiles...).

### 1 DRAGAGE



### 2 ASSÈCHEMENT



### 3 VALORISATION



**36%**  
**SABLE, ARGILE**

- > Digues
- > Constructions
- > Fertilisants

**64%**  
**MATIÈRE BRUTE**

- > Remblais
- > Aménagements écologiques